

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20210310-24

Thiers Dore of Montagne L'INTERCO

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix délibérantes :

Conseillers représentés :

10

Total votants:

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 3 mars 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 10 mars 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Sylvain HERMAN, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Didier ROMEUF à Christiane SAMSON
Frédéric CHONIER à Frédérique BARADUC
Stéphane RODIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE
Claude GOUILLON-CHENOT à Pierre ROZE
David DEROSSIS à Taya ADJIMI
Pierre CONTIE à Taya ADJIMI
Martine MUNOZ à Sophie DELAIGUE
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : Thierry LAMBINET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Monique DURAND-PRADAT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT

Secrétaire de séance : Alexandra VIRLOGEUX

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur: Olivier CHAMBON, Vice-Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20210310-20210310_24-DE

Regu le 15/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Tony BERNARD, Président,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Tout en rappelant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement, issu du résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté de cette même section (compte 002), doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, lorsqu'il existe; ce dernier devant être corrigé du solde des restes à réaliser de cette même section. Le solde du résultat de la section de fonctionnement, après avoir couvert ce besoin de financement si nécessaire, et s'il est donc positif, peut, selon la décision du Conseil communautaire, être affecté à la section de fonctionnement (compte 002) et/ou à la section d'investissement (compte 001).

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 441 994,56
Résultat de l'exercice (A): Recettes – Dépenses (6 688 724,96– 6 300 366,46)	388 358,50
Excédent de fonctionnement reporté (B=FR 002)	1 053 636,06
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	181 418,78
Solde d'exécution de l'exercice (D): recettes – Dépenses (1 057 691,69 - 1 119 858)	- 62 166,31
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	243 585,09
Solde des restes à réaliser (G) : recettes – Dépenses (0 – 149 939,10)	-149 939,10
Besoin de financement et/ou excédent de la section d'investissement (F+G)	31 479,68

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement,

 Décide de reporter l'intégralité du résultat de clôture de la section de fonctionnement en « report excédentaire de fonctionnement », et ainsi d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 441 994,56
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

TOTAL VOTANTS: 54
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 54

Conseillers présents : 44 Pour : 54 Représentés : 10 Contre : Non-participation :

Abstentions:

Pour ampliation ce<mark>rtif</mark>iée conform<mark>e,</mark>

Le Président

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon